

**CENTRE DE FORMATION PRIVE**  
... Toute la Décoration Peinte ...

offre de formation éligible à « moncompteformation » **Référencement CARIF OREF - QUALIOP**  
Agrément pour l'organisation de session de validation conduisant au Titre professionnel de Peintre décorateur IV

**DEVIS - LONG**

**... PEINTRE DECORATEUR RNCP 40696 ...**

**GANAGOBIE, le**  
**Nom, Adresse:**

**Période:** de septembre à mars ou de janvier à juillet Examen fin mars de chaque année  
**Durée:** 7 mois  
**Nbres de modules :** 3 blocs de compétences et 1 module de préparation au titre, examen, , technologie  
**Nbres d'heures:** Suivant calendrier  
**Nbres de jours :**  
**Spécialité:** PEINTRE DECORATEUR  
**option** PEINTRE EN LETTRES (Signalétique et Décors Graphiques)  
**Formation:** CERTIFIANTE : Titre professionnel Peintre décorateur de niveau IV d'état  
**Lieu du stage :** Ganagobie  
**Coût du stage:** 9900 €  
**Prix de l'heure :** 10,377 €  
**Soit:** NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS. Non assujetti à la TVA.

**AUTRES FRAIS ANNEXES:**

**HEBERGEMENT:** L'école n'est pas dotée d'un internat mais peut mettre à votre disposition une liste d'adresses vous facilitant la recherche d'un hébergement.

**REGLEMENT:** (cours et frais d'inscription)

**9900 Euros:** Les cours sont dus mensuellement suivant le calendrier établi entre le stagiaire et l'organisme de formation. Ils sont dus intégralement pour toute personne ne résidant pas sur le territoire français lors de l'inscription. Vous recevrez ensuite une confirmation d'inscription.

**ORGANISMES OPCO :**

Le paiement des frais de formation pris en charge par l'organisme payeur est réalisé **mensuellement** directement auprès du prestataire de formation, atelier des ocres, suivi d'une attestation de présence, suivant le calendrier établi. En cas **d'Abandon volontaire** en cours de la formation, et non paiement de la totalité, l'outillage fourni en début de stage restera la propriété du centre. L'établissement engagera des poursuites à l'encontre du stagiaire. Conformément à **l'article R 6341-45 du Code du travail**, le stagiaire dont la rémunération est prise en charge par les Pouvoirs Publics ou OPCO, s'expose à une retenue sur rémunération ou remboursement sur le temps de son absence.

**DIFFUSION DU REGLEMENT :**

Un exemplaire du règlement est consultable sur site du centre, à l'atelier, et sur demande avant toute inscription définitive. Le premier jour du stage, le dernier feuillet du règlement, daté et signé par le stagiaire sera remis au responsable du centre à l'atelier des ocres.

**LISTE DE MATERIEL:**

Voir mail dès acceptation dossier, à fournir par le stagiaire

Un état de présence sera joint chaque fin de mois aux organismes payeurs, stagiaires et organisme formateur.

Un bilan de fin de stage sera rempli **en fin de stage** par chaque stagiaire et remis à l'organisme formateur. Une attestation de stage et un diplôme de l'établissement seront délivrés **uniquement en fin de stage sur présentation d'un travail personnel contrôlé pendant la durée du stage.**

**Date d'examen au Titre Professionnel, dernière semaine de mars de chaque année, résultats communiqués par la DDTEF de Digne les Bains**